L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 8 FEVRIER 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-[illegible] du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 8 FEVRIER.

AVIS JUDICIAIRES.

No. 231.—ACTE—Relatif à la publication des avis dans la paroisse d'Orléans.

Section 1re—Il est décrété, &c.—Qu'à dater du premier janvier mil huit cent cinquante et un, tous les avis qui seront publiés dans la paroisse d'Orléans en vertu d'aucune loi, ordre de Cour ou ordonnance municipale, devront l'être en français et en anglais, pour le nombre de fois et pendant le temps voulu par les lois existantes, dans un ou plusieurs journaux, le choix desquels appartiendra au défendeur dans les cas de saisie et vente, et aux parties intéressées dans les autres cas, ou au shérif ou tout autre officier, selon le cas, lorsque le défendeur ou les autres parties intéressées manqueront ou négligeront de faire leur propre choix. Bien entendu que tous les avis en français seront insérés dans un journal qui se publie en anglais et en français.

Section 2me—Il est de plus décrété, &c.—Que toutes lois ou parties de lois contraires au présent acte soient et demeurent abrogées.

Approuvé 20 mars 1850.

JOSEPH WALKER, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

☞ Pour les avis judiciaires, voir la seconde page.

Le Congrès, à part quelques bills importans qui sont encore en discussion, n'a montré jusqu'ici que le désir d'arriver à la fin de la session sans fatigue et sans émotion d'aucune sorte. Les mandataires du peuple, effrayés de la tourmente quasi révolutionnaire causée par la [illegible] question de l'esclavage, s'étaient sans doute promis de faire le moindre bruit possible et de sommeiller tout doucement jusqu'au 4 mars prochain. Les hommes d'initiative parmi les Représentans et les Sénateurs ont résolu cependant de troubler cet heureux *far niente*, non pas en évoquant de mauvais souvenirs, mais en [illegible] les chambres de certaines questions d'affaires qu'elles ont trop négligées jusqu'à ce moment.

Parmi ces questions la plus importante est celle du tarif. On le sait depuis longtemps, nous ne sommes nullement en faveur de ces droits prohibitifs qui au lieu de protéger une industrie l'abâtardissent et la rendent inféconde. Nous ne sommes pas les défenseurs du monopole. Mais nous croyons avec tous ceux qui prennent quelque intérêt au développement des immenses ressources de l'Union que l'impôt doit être réparti de manière à favoriser dans une certaine mesure les produits du pays, sans nuire pourtant aux intérêts des consommateurs. Cette théorie est également éloignée de la théorie des libres-échangistes et de l'école prohibitive. Nous voulons que cette industrie seulement fut protégée qui possède des conditions inhérentes de vitalité et promet de se développer plus tard, grâce à la protection momentanée qui lui est accordée, et de lutter sans désavantage contre la concurrence étrangère.

Le tarif de 1846 est loin de répondre à ce programme. Les droits sont trop élevés dans certains cas, trop faibles dans d'autres. Des objets indispensables à la consommation sont lourdement taxés, tandis que d'autres, moins nécessaires, ne paient qu'un léger impôt. Et quant à la protection éclairée que nous demandons pour les produits de l'Union, on semble n'y avoir même pas pensé. Ainsi les matières brutes provenant de l'étranger sont soumises à une taxe plus faible que les objets manufacturés. Pourquoi? Veut-on empêcher les manufactures locales de préparer les matières brutes expédiées du dehors? Il est évident que nos produits, s'il n'y avait pas empêchement de par la force, vaudraient la plupart du temps ceux qu'envoient sur nos places les exporteurs européens. Nous ne demandons qu'une chose, c'est qu'on laisse à nos industriels le champ libre, c'est qu'on les place dans des conditions identiques à celles du producteur d'outre-mer et qu'on ne favorise pas celui-ci au détriment de ceux là. Mais cette justice ne leur sera pas rendue de sitôt. On a malheureusement fait du tarif une question de parti, et il suffit que la loi de 1846 ait été votée par des democrates, pour que l'amour-propre de nos adversaires soit intéressé à la maintenir avec tous ses vices et abus.

Nous sommes heureux cependant de voir, d'après les dernières nouvelles de Washington, qu'une tentative sera faite à la Chambre pendant la présente session pour remplacer les droits *ad valorem* par des droits spécifiques, non pas indistinctement mais dans les cas seulement où ce mode de perception offrira des avantages incontestables. L'estimation des marchandises étrangères d'après la facture de l'importeur ouvre la porte à d'innombrables fraudes en ce que ce dernier peut facilement abaisser les prix *sur papier* et mettre la Douane en défaut. Le gouvernement a déjà perdu des millions et il serait temps que le Congrès mît fin à ce pillage organisé qui n'est pas moins fatal au trésor qu'aux négocians probes et honnêtes. Ceux-ci présenteront toujours des factures exactes et ne consentiront jamais à édifier leur fortune sur le parjure et le vol; mais comment peuvent-ils lutter sur notre place contre des importeurs sans conscience et sans vergogne qui font estimer les objets qu'ils reçoivent à cinquante et soixante pour cent au dessous du cours? Les fabriques étrangères, on le sait, se prêtent de fort bonne grace à ces transactions frauduleuses.

Si le Congrès se décide à maintenir les droits *ad valorem*, il peut encore ordonner que l'estimation soit faite d'après le cours de la place aux Etats-Unis, en y comprenant bien entendu les frais de transport, d'assurances, d'emmagasinage forcé et autres dépenses. Sans doute le chiffre de l'estimation variera suivant la place, mais le mal sera toujours moins grand que celui dont se plaignent avec tant de raison, le commerce et les consommateurs, depuis la promulgation du code fiscal de 1846.

ARRIVÉE DE JENNY LIND.

Jenny Lind est arrivée hier à la Nouvelle-Orléans à bord du steamer *Falcon*, accompagnée de M. Barnum, et des deux artistes Belletti et Benedict. Une foule immense attendait la cantatrice sur la levée et l'a escortée jusqu'à l'appartement que lui avait fait préparer Mme de Pontalba. Les hourras ayant éclaté sous ses fenêtres et menaçant de se prolonger indéfiniment, Jenny Lind a dû paraître sur le balcon pour saluer la multitude.

Le premier concert de Jenny Lind aura lieu après-demain lundi, au Théâtre St-Charles. On trouvera dans nos colonnes le programme de la soirée.

CONCERTS DE JENNY LIND.
VENTE DES BILLETS.

Nous croyons devoir rappeler à ceux qui désirent s'assurer de bonnes places pour le premier concert de Jenny Lind, que la vente des billets a lieu aujourd'hui, à onze heures du matin, à l'Armory Hall. Ils seront adjugés aux plus forts et derniers enchérisseurs. Il paraît que la place d'honneur sera vivement disputée et qu'il se trouve parmi nous une demi-douzaine de Genins et de Dodges qui brûlent d'envie de trôner tout à leur aise. Allons, tant mieux pour M. Barnum, et tant pis peut-être pour l'art.

Ceux qui se présenteront à l'Armory Hall, devront payer dix cents pour être introduits dans la salle au moment des enchères. Cette mesure a dû être prise afin de prévenir l'encombrement. La recette provenant de cette taxe volontaire sera transmise au Maire qui en fera la distribution parmi les pauvres.

THEATRE D'ORLEANS—Nous engageons vivement ceux qui n'ont pas encore assisté au *Prophète* à ne pas manquer la représentation de ce soir, car le chef-d'œuvre de Meyerbeer va faire place aux ouvrages nouveaux qui sont en répétition depuis plusieurs semaines. Que les retardataires profitent donc de cette dernière occasion. Demain, dimanche, *Mlle de Belle Isle*, comédie d'Alexandre Dumas.

La première représentation des *Deux Foscari*, opéra de Verdi, aura lieu incessamment.

ASSOCIATION CHARITABLE DES POMPIERS—La représentation de ce soir au cirque de Dan Rice, rue St-Charles, est au bénéfice de l'Association Charitable des Pompiers. L'assistance ne peut manquer d'être nombreuse car il s'agit d'accomplir une bonne œuvre et de venir en aide à l'une des sociétés les plus utiles qui se soient formées dans notre ville. Que ceux qui apprécient les services rendus avec une admirable abnégation, à la ville entière, par le corps des pompiers de la Nouvelle-Orléans, se rendent ce soir au cirque de Dan Rice, afin de grossir la recette et de permettre à l'Association Charitable d'étendre ses bienfaits déjà si nombreux.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABEILLE.

Un jour plus récent de Liverpool.

☞ Nous avons reçu hier soir, la dépêche suivante, expédiée avant-hier de New-York:

Les journaux de Liverpool, du 18 (apportées par le *Canada*), annoncent que le coton était plus ferme et qu'il s'en était vendu 400 balles.

Le marquis de Southampton est mort en Angleterre. Les ministres sont décidés à proposer l'abolition de la taxe sur les fenêtres.

Il paraît qu'il n'y aura pas de conférence entre les monarques, à Dresde.

A la Bourse de Paris, les fonds étaient cotés 95. 15.

Des nouvelles de Madrid en date du 11 janvier, annoncent que la reine a accepté la résignation de ses ministres.

New-York, vendredi 6—Il s'est vendu aujourd'hui 500 balles de coton à une baisse d'un demi cent sur les cours qui régnaient avant l'arrivée du steamer.

ARRIVÉE DU FALCON.

Le Steamer *Falcon*, lieutenant Hartstene, commandant, venant de New-York et de la Havane, est entré dans notre port hier à quatre heures de l'après-midi.

Le *Falcon* est arrivé à la Havane le 3 de ce mois après une traversée des plus pénibles, ayant à lutter contre une série de violentes bourrasques depuis sa sortie de New-York jusqu'à son entrée dans le Golfe du Mexique. Un des hommes de l'équipage a eu la jambe cassée par la chute d'une lourde chaîne.

Les Ravels sont à la Havane, et la foule se presse à chacune de leurs représentations.

Une profonde tranquillité règne dans l'île de Cuba.

Parmi les passagers du *Falcon* se trouvait Jenny Lind et sa suite. M. James Gordon Bennett, Editeur du *New-York Herald*, était également à bord.

Nous avons reçu par le *Falcon* des nouvelles de la Californie, mais elles sont de même date que celles apportées par le *Pacific*.

M. R. Preaux a eu l'obligeance de nous transmettre un exemplaire du mémoire que vont présenter à la 5me Cour de District les avocats qui représentent les intérêts de la ville de la Nlle-Orléans dans la célèbre affaire de la succession McDonogh. Ce mémoire, qui est signé par MM. Roselius, Grailhe, Hunt et Preaux, renferme un historique complet de l'affaire et sera lu avec intérêt non-seulement par les avocats mais par ceux qui sont étrangers au barreau.

DÉMISSION DU GÉNÉRAL QUITMAN.—Le général Quitman, gouverneur de l'Etat du Mississipi, a donné sa démission le 4 de ce mois, afin de se rendre à la Nouvelle-Orléans où l'appelle un procès criminel institué contre lui à la cour des Etats-Unis. L'accusation qui pèse contre le général Quitman est, on le sait, d'avoir pris part à l'expédition de Cuba. L'ex-gouverneur, arrivé dans notre ville depuis deux jours, comparaissait hier devant la cour de district des Etats-Unis. Il a demandé à être jugé promptement.

NOUVELLES DU TEXAS.

Nous avons reçu par un arrivage de Galveston des journaux du Texas jusqu'au 3 du courant. Ils nous apprennent qu'un grand nombre d'habitans de l'Etat qui avaient émigré en Californie sont revenus chez eux, radicalement guéris de la fièvre de l'or.

Le Brazos coule à pleins bords depuis que les pluies se sont déclarées dans l'Ouest du Texas. La navigation est maintenant ouverte de toutes parts et les planteurs riverains pourront expédier leur coton sur la place de Galveston ou sur celle de la Nouvelle-Orléans.

La vallée de la Trinité se peuple rapidement: à un débarcadère de la rivière de ce nom, deux mille balles de coton se trouvaient entassées il y a quelques jours et devaient être prises par le bateau à vapeur.

CONGRES.
Washington, 29 janvier.

Plusieurs pétitions demandant la révocation du bill sur les esclaves fugitifs ont été présentées et déposées sur le bureau. M. Rusk a rapporté avec un amendement, au nom du comité des postes, le bill de la Chambre relatif à la révision du tarif postal. En vertu de l'amendement du comité les lettres pesant une demi-once, quelque soit leur destination à l'intérieur des E.-Unis, seront soumises à une taxe de trois sous, lorsque le port est payé d'avance, et à une taxe de cinq sous lorsque le port n'est pas acquitté au lieu d'expédition. Le Sénat s'est occupé ensuite du bill relatif au règlement des titres de terre en Californie. Un amendement proposé par M. Benton a donné lieu à une longue discussion, puis le Sénat s'est ajourné.

La Chambre des Représentans s'est constituée en comité général pour reprendre la discussion du bill du déficit. Après une longue délibération, la séance a été levée et le projet de loi référé à la Chambre. Celle-ci ayant repris son organisation a adopté définitivement le bill par 145 voix contre 54. La Chambre, après ce vote, s'est constituée de nouveau en comité général pour délibérer sur le bill du Sénat qui ordonne l'établissement d'une succursale de la Monnaie à New-York et à San Francisco. Le débat a duré jusqu'au moment de l'ajournement.

Washington, 30 janvier.

Le secrétaire du Sénat a donné lecture d'une communication du département de la guerre renfermant un rapport sur l'élargissement des bouches du Mississipi. M. Erving, du comité des finances, a fait un rapport tendant à autoriser le secrétaire du trésor à recevoir des directeurs du *Smith Onian Institute* la somme de $150,000 qui doit être ajoutée au fonds permanent de l'institution. M. Rusk a rapporté une résolution conjointe ordonnant que les lettres non réclamées qui se trouvent dans les bureaux de poste de la Californie et de l'Oregon, seront ouvertes par le maître de poste de San-Francisco et un agent spécial nommé à cet effet, et que toutes celles qui ne renferment pas des valeurs seront brûlées. Les lettres qui renfermeront des valeurs seront envoyées à Washington. La résolution a été adoptée. M. Gwin a présenté une résolution demandant au gouvernement communication de la correspondance échangée entre les Etats-Unis et l'Angleterre au sujet de l'achat des droits de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Adoptée. Le Sénat s'est ensuite occupé du bill relatif au règlement des titres de terre en Californie, puis la séance a été levée.

A la Chambre des Représentans, M. Giddings, qui depuis longtemps n'avait pas donné signe de vie, a demandé la suspension du règlement pour présenter une résolution conjointe dont le but serait de demander au Président, s'il ne le croyait pas incompatible avec l'intérêt public, communication de la correspondance échangée entre le gouvernement de la Grande-Bretagne et celui des Etats-Unis au sujet de l'emprisonnement de certains sujets anglais dans la Caroline: Or, ces sujets anglais sont tout simplement des hommes de couleur engagés à bord de navires anglais et que les autorités de Charleston ont fait arrêter et emprisonner pour s'être introduit dans les limites de l'Etat contrairement à la loi qui en interdit le séjour aux hommes de couleur libres venant de l'étranger. Il va sans dire que la suspension du règlement n'a pas été accordée. M. Burt, de la Caroline du Sud, a rapporté, au nom du comité militaire, un bill qui crée un asile pour les invalides de l'armée de terre. M. Schenck, de l'Ohio, a observé que les membres du comité avaient décidé à l'unanimité que le bill serait présenté. Il s'agit d'accomplir un acte de justice envers des hommes qui ont répandu leur sang au service du pays. Le bill a été déposé sur le bureau par 94 voix contre 89. Le vote a été ensuite reconsidéré par 99 voix contre 91. La Chambre s'est ensuite constituée en comité général pour délibérer sur le bill créant des succursales de la Monnaie. Après un court débat, la séance a été levée et la Chambre s'est ajournée.

LES SUISSES AUX ETATS-UNIS—Les Suisses résidant aux Etats-Unis ont obtenu la permission de placer une pierre dans le monument de Washington et ils font venir d'un des cantons où se trouvent des carrières célèbres un bloc de marbre de dimensions énormes.

GRAND INCENDIE—Un violent incendie s'est déclaré, le 30 du mois dernier, à Burlington, dans la Virginie, et a consumé un grand nombre de maisons. La perte, en partie couverte par les assurances, est considérable.

ORAGE A BOSTON—Un violent orage a éclaté sur Boston le 29 du mois dernier. On craint que de nombreux sinistres n'aient eu lieu en mer dans le voisinage de la côte.

RHODE-ISLAND—Les deux Chambres de la Législature de Rhode-Island se sont réunies le 29 janvier pour procéder à l'élection d'un Sénateur des Etats-Unis. Les candidats étaient MM. James F. Simmons, Robert B. Cranston, John Whipple, tous les trois whigs, et M. Charles T. James, démocrate. Quatre scrutins de ballottage ont eu lieu successivement sans donner de résultat. Le lendemain une nouvelle épreuve a eu lieu et M. Charles T. James a été élu au huitième scrutin. Son mandat commencera le 4 mars prochain et durera six ans.

CHRONIQUE LOCALE.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS—Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que M. H. Placide a été réengagé pour six soirées. Il paraîtra ce soir dans la comédie de *Sayings and doings* et dans le vaudeville *A Peep behind the curtain*.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT.—Le docteur Ramon Vionnet a sollicité hier devant la Cinquième Cour de District un writ de mandamus pour forcer la Grande Loge des Francs Maçons de l'Etat de la Louisiane à déduire les raisons pour lesquelles il ne serait pas rendu à ses fonctions de grand trésorier de la dite Loge. Cette affaire, qui intéresse l'ordre des Francs Maçons, sera appelée le 17 de ce mois.

VOL CONSIDERABLE.—Le bureau du commis, à bord du bateau à vapeur *Jamestown*, a été forcé hier, et une somme de $1700 qui s'y trouvait a disparu.

—Jane Holmes est accusée de vol. Le recorder Genois a décerné contre elle un mandat d'amener.

—Vincent Beati a été envoyé devant la Première Cour de District pour s'être porté à des voies de fait sur la personne de Lucas Cousig.

ABUS DE CONFIANCE.—Julia Woods, accusée d'abus de confiance par Maurice Stever, a comparu devant le recorder Genois qui l'a envoyée à la Cour Criminelle.

ESCROQUERIE—Théophile Samon, homme de couleur, est accusé d'escroquerie au préjudice de M. Renaud Petitbien. Un mandat d'arrêt a été lancé contre le dit Samon.

—Mary Ellen Williams est accusée de voies de fait sur une personne blanche. Elle a fourni un cautionnement pour répondre de sa comparution devant le recorder.

—Un individu nommé Mat Sheridan comparaissait hier devant le recorder Caldwell sous la prévention de port d'armes. Il a été condamné à vingt piastres d'amende.

LE VOL DE LA RUE DU CAMP—La police est sur la voie des voleurs qui ont enlevé dernièrement une somme de $7,000 de la maison de banque de Mathews, Fenlay & Co, rue du Camp.

CHRONIQUE DES CAMPAGNES.

Nous lisons dans le *Vigilant* de Donaldsonville du 5 courant:

DUEL—Un duel au briquet a eu lieu samedi matin, à l'Assomption, entre M. Supervielle, rédacteur du *Pionnier*, et M. Emile Simon, attaché à la rédaction du *Vigilant*. M. Simon a reçu une légère blessure à la main, qui, fort heureusement, n'aura pas de suite fâcheuse. Les adversaires, après s'être conduits en hommes de cœur et d'honneur, ont été rapprochés par des amis communs, et il faut espérer que la paix qu'ils ont faite sur le champ de bataille sera cimentée par les bons rapports qui existeront désormais entre eux, et que le *Vigilant*, qu'on nous permette de le dire, n'aura plus dans le *Pionnier* un ennemi *quand même*, mais bien un *confrère* combattant sous une bannière opposée à la sienne. Pour nous, nous discuterons désormais les questions politiques sans aigreur, sans passions; nous laisserons au journalisme sa véritable mission, qui est celle d'éclairer le peuple. Nous en prenons l'engagement formel.

TEMPERATURE—Depuis quelques jours le froid est excessif. Aussi, avons-nous journellement quelque malade qui vient s'abattre dans notre hôpital. Fort heureusement, à part quelques étrangers qui nous arrivent, notre localité est dans un parfait état de salubrité. La petite vérole qui avait atteint quelques personnes, il y a près d'un mois, a totalement disparu.

BAYOU LAFOURCHE—Ce magnifique cours d'eau est toujours bas. Le *St-James* est le seul bateau qui a la faculté de le parcourir en tous sens. Aussi en revient-il chargé de fret jusqu'à couler bas. Il faut pourtant espérer que la crue du fleuve ne se fera pas attendre longtemps et que tous les bateaux destinés à la navigation pourront enfin y pénétrer.

LES PETITS ENFANS.

[L'article suivant publié dans le *Fête Universel* a valu à son auteur, M. Guiand, représentant du peuple, trois mois de prison et 500 francs d'amende! Cette sentence prononcée par la Cour d'Assises de la Seine, est inique, car elle est la condamnation des plus nobles sentimens exprimés avec une rare éloquence.]

Il y a, dans la Babylone moderne un jardin spacieux, magnifique, un de ces lieux enchanteurs comme l'imagination peut à peine les créer, et comme il n'est donné à bien des hommes de n'en voir que dans leurs songes les plus purs. Cet Eden embaumé est entouré de monumens superbes, un palais lui sert de perspective, une haute terrasse le met à l'abri de tous les vents froids de toutes les tristes rumeurs du monde. Il fait si bon là que le ciel y sourit toujours, même au temps des frimas, le soleil y vient comme un hôte fidèle et trouve encore des fleurs où il y a quelques rayons à répandre. Sur votre tête, les oiseaux jouent, se caressent et chantent; sous vos pieds, du sable fin et doré recouvre le sol et scintille à l'œil comme une mosaïque capricieuse.

Des marronniers séculaires y répandent leur ombrage, des orangers leur douce senteur. Des parterres l'avoisinent, couverts de gazon frais, garnis d'arbustes précieux, de fleurs nouvelles et éblouissantes. Que de trésors! Le statuaire y expose ses chefs-d'œuvre, le génie antique y montre tout ce qu'il a consacré d'inspiration à ses marbres immortels. Le luxe de la civilisation, les prodiges des arts, les merveilles de la nature, tout est là. Et de belles jeunes filles s'y promènent tout le jour, élégantes, pures, légères, heureuses. A demi-cachées sous de longs voiles, elles passent et repassent dans les petits chemins, en riant d'un doux rire, en parlant tout bas, comme pour donner une voix aux intimes secrets de leur âme. Les poètes se recueillent en contemplant ces anges. Il en est qui pleurent sur leurs pas, d'autres qui les suivent du regard avec ravissement, d'autres qui se contentent de respirer en passant leur haleine plus fraîche qu'une brise de montagnes.

Après les jeunes filles, ce sont de jeunes mères et leur turbulente couvée, leurs petits enfans bien-aimés. Là est le rendez-vous des belles illusions, des joies vives et sincères, des premières caresses, des premiers bonheurs et des premiers amours. On y joue, on y jouit, on y espère; tout ce qui s'y dit est bon au cœur, tout ce qui s'y fait est doux à l'âme. On y entend des baisers partout; ils se rencontrent, se croisent, s'envolent et résonnent dans l'air comme un bruissement de tendresses ineffables ou de joies mystérieuses. le vent qui s'agite doucement sous les feuilles en emporte l'harmonie sur la cime des arbres où les ramiers cachent leur famille. Tout y est calme, tout y aime la vie, tout y vit et chante de concert: l'homme et les oiseaux; les brises, le feuillage et les ondes.

Beaux petits enfans des riches familles, là est votre domaine fortuné, l'Eldorado de vos rêves, le paradis de vos jeux. C'est là que de bons et patiens serviteurs vous conduisent, vous servent, vous réjouissent. C'est là où vous venez vous épanouir au beau soleil, avec vos jolies et vos toilettes, comme des paquerettes dans la rosée, comme des bluets dans le blé mûr....

Quel bonheur de vous voir ainsi jouir en paix de votre heureux âge! Que de grâce dans vos mutineries, que de gentillesse dans vos caprices, que de naïveté dans votre langage, que de santé sur vos doux visages, que de bonheur dans vos brillans regards! Ah! restez toujours ainsi, beaux petits enfans, les pieds dans le velours, les épaules dans l'hermine, les cheveux dans la soie, les mains dans la dentelle précieuse.

Couronnés de fleurs, enivrés de joie, insoucians, libres, vifs, sincères, aimans et aimés, restez humains, restez bons, restez égaux! A l'abri de nos tristes agitations, de nos tempêtes furieuses, de nos cruelles colères: à l'abri de nos passions, de nos vices, de nos fureurs insensées, donnez-vous la main, grands et petits, aimez-vous bien, aimez-vous en frères, toujours, toujours.... Les hommes ont tant besoin de vos doux exemples d'affection; ils s'aiment si peu, si vous saviez! L'amour seul vous sourit et vous fait vivre: eux, la haine les abrutit, les torture et les fait mourir!....

D'où sortez-vous, chaque matin, petits anges, avant de gagner ainsi la promenade favorite? D'une bonne chambre, n'est-ce pas? bien chaude l'hiver, bien fraîche l'été; d'un lit bien blanc, bien doux, bien léger, qui vous berce, le soir, comme une nacelle sur les flots; qui roule selon vos caprices sur le moelleux tapis de vos demeures; qui vous cache, quand vous le voulez, sous le duvet et les franges d'or, comme un nid de fauvette sous la mousse des bois.... Que votre linge est beau, que vos cheveux sont doux, que votre peau est blanche et fine! Et que de richesses, que de plumes, que de rubans dans vos habits! De tant de luxe, d'une parure si belle, votre petite âme est vaine sans le savoir et vous êtes les premiers à vous admirer dans vos grâces adorables et candides.

Puis cette toilette si belle, elle se renouvelle chaque jour; on en change, comme de jouets vieillis, comme de choses connues; c'est la diversité des plaisirs qui leur donne de nouveaux attraits. Vos mères le savent bien, et rien ne vous manque. Vous avez à la fois le sein abondant de la bonne nourrice et le lait pur de la jeune chèvre, les sirops exquis et les mets succulens, ce que Dieu donne et ce que l'art produit: le miel des cieux et les fruits de la terre. Tout vous arrive à souhait; tout vous échoit; tout tombe dans vos mains, comme les dons d'une providence spéciale qui vous protège de sa sollicitude et qui renouvelle ses présens tous les jours.

Qui donc pourrait ne pas vous bénir et vous aimer? Qui donc pourrait vous vouloir du mal!.... Tout devrait être comme vous, à votre âge! Et pourtant vous avez ici-bas des frères bien tristes et bien misérables. Pourquoi faut-il que votre bonheur coûte si cher et fasse couler tant de larmes? Pourquoi la famille humaine est-elle ainsi divisée, séparée? Pourquoi y a-t-il sur la terre des dominateurs et des esclaves, des élus et des réprouvés? L'homme est-il donc né l'ennemi de l'homme? Oh! non: ce serait blasphémer que de le croire. Dieu ne l'a pas voulu. Il a fait la terre assez large et assez belle pour que chacun de nous y trouve son pain, son amour et sa place au soleil. Quand personne n'est sûr de demain, quand la vie est si précaire, ne vaudrait-il pas mieux la passer dans un embrassement fraternel que dans une malédiction infernale?

Il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur, avait dit le saint livre. Et aujourd'hui tout vit de division, de méfiance et de haine. Les uns portent un joug qui les écrase et meurent de détresse sur les chemins, pendant que les autres se gorgent dans des festins splendides et font de la vie une volupté sans borne, une fête qui n'a jamais de fin!

A l'horizon que vous voyez si beau, petits enfans, où le soleil sourit derrière les nuages étincelans, où les étoiles brillent dans l'azur incommensurable; à cet horizon où vous laissez si souvent errer vos doux regards et où votre riante imagination aime à créer des palais féeriques dans des perspectives enchanteresses, n'avez-vous pas vu parfois s'élever comme un point noir, comme une masse sombre et morne, d'où semblaient sortir des lueurs sinistres et des bruits sourds?....

Si vous ne l'avez pas vu, ne regardez pas, enfans! ne regardez pas! Fermez vos beaux yeux, cachez-vous dans le sein de vos mères; fuyez! fuyez bien loin. Prenez garde de perdre votre paradis, car ce dont je viens de vous parler, c'est l'enfer! Un enfer humain, habité par des hommes, voyez-vous, si malheureux qu'ils vous feraient peur à voir, tant leur misère les rend affreux. Ils sont hâves, tristes, sévères, décharnés comme des spectres; amers, sombres, tourmentés comme des démons. Et ces hommes-là ont aussi des petits enfans, qui le croirait! des petits enfans, comme vous, frêles et aimans, purs et candides.

Il n'ont pas demandé à venir au monde, et pourtant ils souffrent cruellement de ses iniquités; ils ont senti les coups du malheur avant de savoir seulement prononcer son nom. A leur âge si tendre, hélas! ils connaissent la détresse des vieillards, et leur vie qui devait être si rieuse et si douce, est déjà pleine de misère et de douleur. Ces enfans n'ont rien pour les abriter lorsqu'il neige; rien pour les réchauffer quand ils tremblent; rien pour les secourir quand ils sont malades; rien pour apaiser leurs cris quand le besoin les ronge; rien pour les rassasier quand la faim leur tord les entrailles et leur creuse les yeux avec ses ongles de vautour.

Ce lieu si sombre, ce pays de désolation et de larmes; il n'est pas loin comme vous pourriez le penser, petits enfans. Il est là, tout proche, au bout des murailles confuses qui semblent se perdre dans la brume. C'est un village, c'est aussi un faubourg de cette grande cité que vous croyez si belle, si riche et si heureuse, parce qu'elle ne vous donne que du bonheur. En ce lieu, on souffre pour vous, on pâlit pour vos plaisirs, on s'épuise pour vos jouissances; on travaille à se briser les reins, à suer son sang et son âme, à se brûler les yeux aux labeurs sans fin; on travaille les nuits et les jours, sans repos ni trêve, sans paix ni grâce, ni pitié ni merci, jusqu'à ce qu'on meure de fatigue, de besoin ou de rage comme les animaux des bois ou les voyageurs naufragés....

Vos habitations sont charmantes: tout y est régulier, propre, décent, aimable. Elles sont vastes, saines, claires, riantes, parfumées.... Mais là-bas, les habitations sont des masures ignobles, des repaires infects, sans airs, sans lumière, et sans foyer. On chante chez vous: il y a de la musique, des amours et des roses; vos murailles tressaillent des joies qu'elles contiennent; elles sont tièdes, rayonnantes et sonores. Là-bas tout est froid et morne, les murailles pleurent, il n'en sort que des bruits de souffrances et de désespoir, que des vapeurs lourdes et sombres, que des miasmes empoisonnés et pestilentiels. Les passans attardés ont peur quand il rencontrent ces affreuses demeures.

On les voit s'en éloigner avec épouvante en mettant un mouchoir sur leur bouche, et en s'enveloppant de leur manteau. Ils baissent la tête, ils frissonnent et ils fuient sans dire une parole et sans oser regarder derrière eux. Ils semblent que ces lieux soient le refuge d'une race condamnée qui vient y expier des forfaits monstrueux par des tortures effroyables. Ces tortures frappent les générations à mesure que celles-ci apparaissent, et elles menacent d'être éternelles comme la société qui les impose, comme la loi fatale qui les perpétue.

Il y a deux portes à ces antres; la première est le travail, la seconde la misère. Tous ceux qui franchissent l'une franchiront l'autre tôt ou tard, en passant par l'abandon, la honte, l'abjection et la faim, s'ils sont vieux; s'ils sont jeunes, par l'isolement, la corruption et peut-être l'infamie!....

Alors, oh! une chose horrible, une chose sans nom se passe dans l'âme de cette martyre, de cette victime. Elle se frappe la poitrine avec désespoir, ses yeux s'injectent de sang; elle sanglotte, elle râle, et étouffe, et sa voix sourde jette au monde et à Dieu des imprécations et des blasphèmes. C'est navrant, c'est affreux, c'est horrible, horrible! horrible!

Pendant que vous riez dans l'herbe, libres et si heureux, petits enfans, vos frères, les pauvres petits restent enfermés, eux! oui, on les laisse seuls, pendant de longs jours, dans un bouge sombre et froid où personne ne vient leur dire une parole ni leur donner une caresse. Rien ne peut les distraire, ces pauvres délaissés! pas une fleur sur la fenêtre, pas un oiseau sur les toits, pas un peu de soleil à travers la vitre brumeuse. Ils végètent ainsi bien longtemps, ayant faim, froid et soif; croupissant dans leur ordure, car leur mère travaille et ne peut leur donner ses soins. Elle part le matin avant le jour, et revient bien tard dans la nuit, pour gagner un peu de pain que l'exploitation lui jette à regret, après l'avoir épuisée jusqu'aux fibres du cœur, jusqu'au dernier souffle, jusqu'à la défaillance mortelle.

Là, les petits enfans sont reçus sans joie quand ils viennent au monde! Leur pauvre mère qui veut sourire, pleure en les contemplant, car elle pense à l'avenir qui leur est réservé. L'avenir pour elle, ce n'est point la quiétude, c'est la menace; ce n'est point le calme, c'est le trouble; ce n'est point l'espoir c'est l'épouvante.

Son enfant vivra-t-il? s'il vit c'est pour souffrir comme elle! s'il meurt on le jette à la fosse commune; tout le monde l'oublie: le passant marche dessus. Cette seule pensée lui glace le cœur et le déchire, la pauvre sainte mère! L'enfant pleure, dès ses premiers jours, et elle lui dit avec amertume: Garde tes larmes, petit misérable, tu verras bien d'autres douleurs!

Et, comme les pleurs de l'enfant expriment des besoins impérieux, elle lui présente son sein.... mais il est vide, la mamelle est aride, sèche et noire comme la racine d'un arbre mort.

Et la petite créature pleure encore, elle suce convulsivement ses mains crispées; elle repousse cette chair flétrie qui trompe son instinct sacré, son regard suppliant, sa lèvre frémissante.

Je vous ai dit ce qu'on fait des enfants quand ils meurent; s'ils grandissent, la rue les voit se traîner dans ses fanges; on les y pousse en disant:—Va, travaille, cherche ta vie. La fabrique leur ouvre ses portes, et on les attache à une machine qui les tue par la poitrine, ou qui les broie à la moindre imprudence, dans ses engrenages de fer dont les tourbillonnemens donnent le vertige. S'ils échappent aux chances de destruction qui les entourent, il y a encore le vice qui les guette pour en faire sa proie; toute voie leur est fatale; le mal les attend à toutes les issues qui se présentent devant eux; il les fascine, il les enlace, il les courbe jour par jour à son joug odieux. Et quand ils sont ainsi dégradés, abrutis, pervertis par les exemples funestes, la société, au lieu de les aider à sortir de l'abîme, les repousse du pied et les écrase sous ses sévices, comme des reptiles qui ne cherchent que la destruction.

Hélas! un peu d'aide, de protection et de justice humaine en auraient fait des hommes utiles à leurs semblables, qui maintenant fuient à leur approche, et qui ne les reconnaissent plus tant la misère les a dénaturés.

En effet, sont-ce là des hommes! Ils ne marchent pas, ils se traînent; on dirait qu'ils rampent. Ils sont couverts de haillons sordides, de guenilles sans couleur et sans nom, sur lesquels la vermine laisse des traces immondes. Leur œil est sec et morne, leur barbe est hérissée, leurs cheveux sont fauves et rudes comme le poil des bêtes sauvages; leur chair est bleue; leur poitrine nue laisse voir une peau hâlée, rude, sèche, qui se colle aux os anguleux pour en accuser la maigreur. Leur langage est obscur, repoussant, cynique. Leur voix tremblotte comme celle des insensés. Ce qu'ils mangent, nul ne le sait: mais ils boivent cette liqueur corrosive qui tue à la fois l'intelligence et le corps. Cela les hébète et leur ronge les entrailles: ils le savent, mais il faut quelque chose pour engourdir leur douleur!....

Nous n'irons pas plus loin, la plume s'y refuse. En laissant retomber le voile que nous n'avons soulevé qu'à demi, nous ne dirons plus que ces quelques paroles.

Si les tableaux que nous avons esquissés sont vrais; si de pareilles monstruosités se produisent dans une société chrétienne; si des hommes peuvent naître dans des conditions si opposées, les unes pour toutes les joies du monde, les autres pour toutes ses afflictions, nous nous demandons avec terreur ce que cette société peut attendre d'un juge suprême. Nous demandons aux prêtres du Christ qui l'évangélisent, aux docteurs gonflés de science stérile qui l'enseignent, comme à ses chefs fastueux et tout puissans, si l'enfer, dont ils menacent la foule, aura assez de supplices pour les punir, et si l'éternité, à laquelle ils affectent de croire, suffira à l'expiation de leurs fautes.

—Au mois de juillet dernier, un chérif avait essayé de jouer dans le Dahra le rôle de Bou-Maza, mais poursuivi dans les montagnes par une surveillance active et incessante, il s'était décidé à descendre dans la plaine pour y continuer sa propagande. Il allait de tribu en tribu, de gourbi en gourbi, de tente en tente, disant à qui voulait l'entendre qu'il était envoyé de Dieu, que sa mission était de chasser les chrétiens de l'Algérie, que son armée lui viendrait du ciel, qu'il entrerait triomphalement à Mostaganem. Ce personnage tenait, en un mot, le langage que tiennent les prophètes et les chérifs d'Algérie.

Il y a quelques jours, le chef du bureau arabe de Mostaganem, qui était instruit de ces menées et que les besoins de son service avaient appelé à Relizan, envoya deux cavaliers à la poursuite du chérif. Il était près du barrage, en conférence avec le khalifa Si-Chabanne, le caïd des Flittas, les aghas des Akerma, des Beni-Zeroual, les caïds et les chefs des grandes tentes de la plaine des Flittas, lorsque le chérif lui fut amené dans sa tente.

C'était un jeune homme de 22 ans, d'une figure remarquablement belle. Comme Bou-Maza, il portait un tatouage sur le milieu du front. Sa contenance était, du reste, tranquille, et il ne paraissait avoir ni crainte ni inquiétude.

Quand on voulut l'interroger, il fit la réponse sacramentelle, c'est-à-dire qu'il était envoyé de Dieu pour délivrer les Musulmans, et se tournant brusquement vers l'officier français qui présidait à l'interrogatoire: "Comme chrétien, je t'abhorre, s'écria-t-il, et à l'instant tu vas devenir mon prisonnier!"

Les chefs arabes, présens à cette scène, en attendaient le dénouement avec une curieuse anxiété.

Il n'y avait qu'un parti à prendre. L'officier français donna l'ordre aux quatre cavaliers qui l'accompagnaient de garrotter le chérif, ajoutant que, s'il n'était pas un imposteur, Dieu manifesterait sa volonté en faisant tomber ses chaînes. Mais il n'en fallut pas davantage, et le prophète, qui ne se sentait pas le courage de jouer le rôle de martyr et de faire un séjour trop prolongé en prison, s'empressa de déclarer, avec toute l'humilité voulue, qu'il n'avait pas eu la moindre conférence avec Dieu, ni avec ses anges, ni avec ses génies. Il finit même par avouer qu'il était Juif du Maroc et qu'il se nommait Yusuf-ben-Massoud. Impossible de décrire l'indignation que fit éclater sous la tente cette révélation inattendue; les Arabes auraient même fait à ce malheureux un très mauvais parti sans l'intervention énergique du chef du bureau arabe, qui l'envoya sous bonne escorte à Mostaganem, d'où il sera expédié aux îles Sainte Marguerite.

—Le *Shipping and Mercantile Gazette* donne les détails suivans sur le dernier compagnon survivant du capitaine Cook. Jean Walswater est né à New-York le 1er mai 1751, alors que l'Amérique appartenait encore à l'Angleterre. En 1773, il fut embarqué sur un vaisseau anglais et servit jusqu'en 1827, époque à laquelle il fut licencié comme contre-maître. Pendant cette longue période, il s'est trouvé à cinquante-deux engagemens, tant sur terre que sur mer, et a été blessé vingt et une fois, entre autres grièvement à la tête à la bataille navale d'Aboukir (1789). Dès le commencement de sa carrière maritime, il fut mis à bord de la *Resolution*, dont le capitaine était Jacques Cook; il accompagna ce célèbre navigateur dans ses voyages de découverte, et était près de lui lorsqu'il fut tué dans l'île Owhyhee; il fut même blessé d'un coup d'esparre. Il était à bord du *Barfleur* le 12 avril, à l'affaire du cap Saint-Vincent, sous lord Rodney. Il était à bord de l'*Arethuse* à la capture de la *Belle-Poule*. Il appartenait au *Leviathan* à la glorieuse action du 1er juin; au *Royal-Souverain* à Ténériffe, où Nelson perdit le bras; au *Bellerophon* aux batailles d'Aboukir, de Copenhague, de Camperdown et de Trafalgar.

Il appartenait au même navire quand Napoléon s'y rendit en 1815. En 1798, à Spithead, sur le *Culloden*, il prit une part active à la révolte qui éclata sur la flotte, ce qui lui valut les mauvaises grâces de l'Amirauté, qui, bien qu'il fût resté encore plusieurs années dans la marine et ait assisté à tant de batailles, lui refusa pension et secours. Il est maintenant dans sa centième année; il mendie et se trouve à Kingstown-on-Thames, dans l'état le plus misérable.

☞ AVIS—Les billets pour le Grand Concert de JENNY LIND, seront mis à l'enchère aujourd'hui, à la salle de l'Armory Hall, rue du Camp. La vente commencera à onze heures.

☞ Une vente importante de propriétés aura lieu aujourd'hui à l'Arcade de Banks, à midi. Cette propriété est située rue Poydras, près des rues du Marché, Bacchus, Apollo, Clio, Tchoupitoulas et Hevia, et de plus trois îlets au fond de la Seconde Municipalité, une maison et trois lots de terre à Lafayette. Voir les annonces de J. A. Beard.

☞ L'attention des acheteurs est appelée à la vente de deux maisons et terrains dans la Seconde Municipalité, sur la rue St Jean Baptiste, entre Race et Orange. Cette vente aura lieu aujourd'hui à midi, à l'Arcade de Banks, par Anthony Fernandez, encanteur. Voir aux annonces.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI SOIR, 7 FEVRIER 1851.

Les marchés en général sont assez animés, bien que l'approvisionnement restreint de quelques produits de l'Ouest entrave cette branche d'affaires. Le sucre et la mélasse sont en demande et les prix bien soutenus.

Des avis par le Canada, annonçant une baisse de 1/8 @ 1/4 d. sur le marché au coton de Liverpool, sont arrivés en ville mercredi et ont décidément jeté notre propre marché dans la baisse vers laquelle il tendait depuis quelques jours. L'abondance du coton sur notre place et l'augmentation du fret doivent être également considérées comme agents principaux dans cette circonstance.

COTON—Arrivées depuis le 31 janvier, 41,071 balles. Expédiées dans le même temps pour Liverpool, 3,160 balles—Havre, 1,894—Brême, 2,596—Barcelonne, 1,529—San Sebastien, 467—New-York, 2,245—Boston, 3,218—Philadelphie, 1,236—Baltimore, 194—ensemble, 16,482 balles—fesant une addition au stock de 24,589 balles, et laissant, y compris le coton à bord des navires non-expédiés ce jour, un stock de 265,333 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1850,		16,619
Arrivé la semaine dernière,	41,071	
Arrivé antérieurement,	575,889	616,958
		633,577
Expédié la semaine dernière,	16,482	
Expédié antérieurement,	351,755	368,237
Stock sur place,		265,333

La fermeté que nous signalions sur ce marché, dans notre dernière revue, ne s'est pas maintenue cette semaine. Les premiers jours, au contraire, ont été remarquables par une grande lourdeur occasionnée par le désir qu'avaient les facteurs de recevoir les nouvelles d'Europe avant d'opérer; aussi, les ventes jusqu'à jeudi, n'ont été que de 2,000 balles à des prix incertains et dans quelques cas à une baisse de ¼ c. Jeudi, après la clôture des affaires, les avis par le Canada, annonçant une baisse de ⅛ @ ¼ d. à Liverpool, parvinrent en ville et 3,000 balles changèrent de mains à une réduction de ¼ @ ½ cts par liv. sur les prix précédents. Cette diminution a engagé quelques acheteurs à opérer; les ventes de la journée ont été de 8,000 balles aux prix ci-dessous indiqués. Les transactions de la semaine s'élèvent donc à 19,900 balles prises en partie pour l'Angleterre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
LOUISIANE ET MISSISSIPI.

Inferior	10 @ 10½
Ordinary	10¾ @ 11¼
Middling	11¾ @ 11⅞
Good Middling	12¼ @ 12½
Middling Fair	12¾ @ 13
Fair	13 @ 13⅜
Fully Fair	— @ —
Good Fair	— @ —
Good and Fine	— @ —

TABAC—Arrivées depuis le 31 janvier, 392 boucauts. Expédiés dans le même temps pour Londres, 567 boucauts. Brême, 347—Gibraltar, 708—New-York, 74—St-Vincent, 2—ensemble, 1,762 boucauts. Stock en main et à bord des navires, 8,810 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1850,		14,842
Arrivé la semaine dernière,	392	
Arrivé antérieurement,	5,281	5,673
		20,515
Expédié la semaine dernière	1,762	
Expédié antérieurement,	9,943	11,705
		8,810

La demande a repris quelque activité et les ventes de la semaine se sont élevées 550 boucauts, dont 29 boucauts admis @ 14 cts—C do @ 11⅝—18 do @ 11⅞c—67 do @ 11 c—51 do @ 10¾ c—13 do @ 10 c—8 do de 9⅞ @ 11 cts et 12 boucauts refusés à 8 cts la liv. Les prix sont restés les mêmes et nous cotons comme par le passé: Léger, 7⅞ @ 8—feuilles, en cœur @ ordinaire, 8⅞ @ 9¼—fair @ fine, 9⅞ @ 11—choix, 11 @ 12½ cts la liv.

SUCRE—La demande en est active et les prix fermes. Les ventes de la semaine comprennent 3 000 boucauts, dont 500 pris aujourd'hui, en partie pour le Nord et l'Ouest. Nous cotons: Inférieur, 3¾ @ 4—ordinaire, 4¼ @ 4¾—fair, 5 @ 5¼—prime, 5½ @ 5¾—choix, 6 @ 6¼ cts la liv. Nous n'avons eu connaissance d'aucune vente sur plantation.

MELASSE—Ce marché est très animé et les prix ont haussé d'un ½ ct par gallon. Les ventes s'élèvent à 5,500 barils, dont 1,000 pris aujourd'hui, de 24½ @ 25 cts le gallon pour les prime et de 25½ cts pour les [illegible] de choix. Nulle vente sur plantation n'est venue à notre connaissance.

FARINE—Cet article était très actif au commencement de la semaine; les ventes des trois premiers jours ont été de 7,500 barils Ohio, $4 20 @ 4 25—Illinois et St-Louis, $4 30 @ 4 40—Marques extras, $4 75 @ $5. Depuis lors, ce marché a été moins ferme et 600 barils ont changé de mains aux prix suivants: Ohio, $4 10 @ 4 20—Illinois et St Louis, $4 25 @ 4 35—Marques extras, $4 75 @ 4 95. Les ventes de la semaine comprennent 15 500 barils.

CEREALES—Le maïs est calme, environ 12,500 sacs ont été faits de 63 @ 64 cts le boisseau, suivant la qualité. L'avoine est en demande de 60 @ 62 cts pour l'Ohio et Indiana et 65 @ 66 cts le boisseau pour le St-Louis. La place est dépourvue de son. Le son vaut 92½ @ 95 cts les 100 liv.

CAFE—Ce marché est calme, mais les prix sont fermes. Les ventes de la semaine s'élèvent à 6,000 sacs de 11 @ 11⅞ cts, dont un chargement de 2,400 sacs à 11 cts.

SEL—Un chargement de 3,700 sacs sel de Liverpool à 75 cts. De seconde main, le commun vaut 90 @ 95 cts et le fin, $1 20 @ 1 25 le sac de livre.

RIZ—La demande de riz a été animée, les ventes comprennent 450 tierces à 3⅞ cts la liv.

BEURRE ET FROMAGE—Ce marché n'a pas varié. Beurre de l'Ouest 10 @ 15 cts et le fromage 7½ @ 8 cts la liv.

CHANDELLES—Les prix n'ont pas varié. Blanc de baleine, New-Bedford & Nantucket, vaut de 41 @ 44 cts, et l'Etoile, de 19 @ 20 cts la livre.

SUIF—Pas de ventes cette semaine. Le prime peut se coter 7 cts.

WHISKEY—La hausse que nous avions signalée dans notre dernière revue ne s'est pas maintenue et les prix sont revenus à leur ancienne base, soit 27⅞ @ 28 cts le gallon. Les marques extras commune se vendent 29 @ 32 cts par petits lots.

GRAISSE—La demande en a été animée et les ventes ont été de 700 barils et 6,000 barillets de 7⅞ @ 8 cts pour les premiers et 8⅞ @ 9 cts la liv. pour le dernier.

BŒUF—Il s'est fait peu de chose sur ce marché. Nous cotons: mess, $11 @ $11 50—demi-barils do $6 @ $6 25. Le prime vaut $8 50 @ $8 75—M. O. $9 25 @ $9 50 le baril.

PORC—Cet article se maintient toujours à la hausse. Les ventes de la semaine comprennent 4,200 barils à $12 50 pour le non inspecté et $15 pour le mess étampé: prime, $11 et rumps, $9 95 @ 8 10. En outre 1,000 barils ont été vendus à livrer à des conditions que nous n'avons pu connaître. Le mess se détaille à $13 25 et le prime à $11 25 le baril.

LARD FUME—Cet article est animé et s'enlève au fur et à mesure qu'on le débarque. Environ 600 barriques ont été vendues de 7⅞ @ 7¾ cts pour les plats côtés et 6⅞ @ 7 cts la liv. pour les épaules. Le jambon est moins actif, mais les prix sont les mêmes.

CHAUX—Deux chargements de Thomaston comprenant 4,000 barils ont été vendus mardi à des prix tenus sous le secret. Cet article vaut de seconde main, $1 25 @ 1 30 comptant.

PLOMB—1,994 saumons des basses mines ont été vendus à $4 35.

CHANVRE—Pas de ventes. Les prix sont nominaux.

SACS EN PITRE—Environ 75,000 sacs ont été faits de 8⅞ @ 8¾ cts, suivant le crédit.

CORDES ET TOILE D'EMBALLAGE—Les transactions sont limitées: toile, 12⅞ @ 13 cts la yarde; corde, 5¾ @ 6⅞ cts la liv.

CHANGE—La demande est plus active et les cours ont haussé: Sterling, 107¾ @ 108¾—Paris, 5f 30 @ 5f 21¼—Traites sur New-York, à 60 jours, 2¼ @ 2⅜ p 0/0 d'escompte—A vue, 1 @ 1⅜ pour cent d'escompte.

FRET—Le fret s'améliore tous les jours; l'abondance des arrivages des produits de l'Ouest et de cotons doit nécessairement faire tendre les prix vers la hausse pendant quelque temps encore. Les engagements de la semaine comprennent deux navires anglais pour Liverpool à 9/16 d—Un navire américain à 19/32 (ce dernier prix est une hausse—Un navire pour le Havre à 1 cent et un autre à 1⅛ ct—Un do pour Trieste à 1½ et une barque pour Bordeaux chargée de merrains à $52. Le cabotage a également haussé—On charge le coton pour le Nord à ¾ cts.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Brick Rainbow, Stackpole, pr New-York.
Telegraph, Simpson, pr St Vincent.
Goelette Aurora Borealis, Hudson, pr Apalachicola.
Sarah Lewis, Lermond, pr Savannah.
Maria, Johnson, pr Pensacole.

—ARRIVES.—

Steamship Falcon, Hartstene, de New York.
Navire Viola, Jamison, du Havre.
Barque Lucy, Davis, de Boston.
Brick Josephus, Pitcher, de Savannah.
Goelette Gov Arnold, Whitney, de Sisal.
Uncas, Rogers, d'Atchafalaya.

—STEAMBOATS—

D B Mosby, Kercheval, des Attakapas.
Belle Creole, Bennett, de Vicksburg.
Natchez No 2, Leathers, de Bayou Sara(?).
J F Bower, Larose, de Grand Prairie.
Hecla, Kay, de Natchitoches.
Mary Foley, Daliere, de Donaldsonville.
Gen Taylor, Trinidad, de Donaldsonville.
C E Watkins, Farnsworth, de Paducah.
Autocrat, Gusiee, de Memphis.
Yorktown, Handerman, de Cincinnati.
Columbus, Post, de St-Louis.
Saluda, Page, de Leflore.
Bunker Hill No 3, Miner, de Louisville.
Hannibal, Powers, de St Louis.
Nec Plus Ultra, Philips, de St Louis.

Chargement du navire Viola, du Havre.

200 paniers vin J Thomas—50 do G Vaiéton—100 do McDowell Mills & Co—2 barr et 25 caisses fromage D Lanata—3 colis marchandises Henderson & Gaines—30 barr. eau de vie 100 barils harengs T B Blanchard & Co—6 caisses vin Menard & Vignaud—19 barils vin A. Michel—1500 dame-jeannes 50 paniers bouteilles vides Paul Juge & Co—3 colis marchandises Lonon & Sylvestre—102 do J Pinet & Co—5 do C J Buddecke—1 do J David—3 do A Barraud—9 do L Miller & Co—2 do Barrière, Lacapère & Co—1 do Leblond—1 do L Delcroche—1 V Fryer—2 do B Tsbout & Co—1 do L Kapp & Co—1 do H Holmes—6 do Lorne & Frois—9 do T F Manville—14 do A Tricou—1 do C E Bennett—4 do C C Gaines—1 do J C Jenkins—3 do W Hatnoff—1 do Vredenburg & Co—3 do Haggerty & Bro—4 do Richard & Feste—1 do Boulenger—41 do J Lewis—1 co O Bonse—2 do T Moreau—2 do A Blache—41 de O Talamon—10 do de Goer & Riffard—1 do J Borande—1 J M Bel—3 do A Wapler & Co—1 do H V Baxter—30 paniers vin 7 colis marchandises à ordre.

AVIS—La lettre de change ci dessous décrite ayant été perdue ou égarée, il y a tout empêchement à ce qu'elle puisse être achetée ou négociée par personne, attendu qu'il a été mis arrestation au paiement, savoir:
Havane, le 2 septembre 1850. A douze mois de date.—W. H. Digges, à l'ordre de Hendree & Co, sur Bell & Conway, et endossée par Ring, Sala & Co pour $2553.
8 fév—3f PUIG MIR & CO., 83, rue St-Louis.

Changement de domicile.
LE MAGASIN DE LIQUEURS, eaux-de-vie et sirops de G. K. THIERRY, ci-devant rue Royale No 360, a été transféré RUE DES URSULINES No 65. 8 fév—15f

CONRAD BREGENZER,
SUCCESSEUR DE F. WEIL,
A L'HONNEUR de faire savoir aux artistes et amateurs de PIANOS, qu'il vient de recevoir, par le dernier arrivage, des PIANOS de premier ordre, de la fabrique de M. Pleyel, pianos à queues, picolos et obliques; aussi: un magnifique piano à queue de sept octaves, de la fabrique de M Erard. Ils sont tous garantis pour leur solidité, à des prix très modérés. On fait des échanges.
Location, accord et réparation, rue Royale, 231, entre Dumaine et Ste-Anne. 8 fév—3m

MAISON A LOUER — Très convenable pour une pension bourgeoise, encoignure Natchez et Tchoupitoulas. Pour les conditions qui sont avantageuses, s'adresser à H. BONNABEL, Droguiste, même maison. 8 fév

BOUCHONS de toute espèce pour bouteilles, fioles, damejeannes, boucauts, jarres, liège fin en balles, en débarquement de l'Idea, de Marseille et à vendre par H. BONNABEL, Droguiste, rue Tchoupitoulas encoignure Natchez. 8fév

REGLISSE en racine, en balles; do extrait en caisses, de Calabre; do de Sicile, Manne en larmes large, de toute beauté; do do petite do; do soute très sèche. Huiles essentielles; graines pour oiseaux. Eau de fleurs d'orangers, larges bouteilles, &c, &c, en débarquement d'un navire de Marseille, et à vendre par H. BONNABEL, Droguiste, enc. Natchez et Tchoupitoulas. 8fv

EN débarquement du navire Viola, capitaine Jamison, du Havre,
50 paniers bouteilles vides,
600 damejeannes de 5 gallons,
400 do de 2 do,
400 do de 1 do,
100 do de 3 do.
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 27, rue St-Louis. 8 fév

AVIS AUX DAMES.
22 MARCHANDISES SECHES. 22

LE soussigné ayant acheté tout le stock entier de MARCHANDISES SECHES de **Thomas Brady**, au magasin No 22, rue de Chartres, offrira dès aujourd'hui, 6 février, tout ce que contient ce stock à des prix tels que les acheteurs ne manqueront pas de venir.

Le stock est trop étendu et trop varié pour qu'il soit possible d'énumérer les articles et d'en donner les prix. En conséquence,

☞ VENEZ VOIR. ☜

Bonne mousseline de laine, à	10 cents.
Idem meilleure qualité, tout laine	20 "
Cachemire français qui a coûté 80 cts	50 "
Calicots, couleurs légères et fortes	6 ¼
Calicots français, d'une yarde	15 "
Soierie qui a coûté $2	$1. 00
Soierie excellente, 22 pouces de large	50 "
Bonne soierie, tous genres	50 "
Véritable mérinos français, meilleure qualité	75 "
Mérinos anglais	30 "

TOILES—Toiles à draps, idem à chemise, et généralement tous les articles en marchandises sèches à CINQUANTE POUR CENT PLUS BAS que dans aucun autre magasin de la Nlle-Orléans.
HENRY E. BROWN, *Successeur de* THOMAS BRADY. *No 22, RUE DE CHARTRES.* 6 fév—6f

FERBOS FRERES,
Nos. 247 et 249, rue Royale, encoig. Dumaine,
ONT constamment dans leurs magasins un grand assortiment de vins fins, liqueurs et comestibles, qu'ils reçoivent directement des lieux de production et qu'ils vendent aux prix les plus modérés. 6fév—3m.

CHAMPAGNE—50 paniers Billery Grand Mousseux de Krug & Co, en débarquement du navire Radius, à vendre par FERBOS FRERES. 6fev—1m 247 et 249, Royale, enc Dumaine

EN débarquement du steamer Child Harold: 15 tierçons petits jambons de John Shays; 40 douzaines langues fumées. A vendre par FERBOS FRERES. 6fev—1m 247—249, Royale, enc Dumaine

GOUYAVE—50 boites de 4 liv. pâte de gouyave; 450 boîtes de 2 liv. do do; 400 do de 1 liv. do do. A vendre par FERBOS FRERES. 6fev—1m 247—249, Royale, enc Dumaine

SAUCISSONS—500 liv. saucissons de St-Louis, à vendre par FERBOS FRERES. 6fev 247—249, Royale, enc Dumaine

GRUYERE—65 meules fromage de Gruyère, nouveau, à vendre par FERBOS FRERES. 6fev—1m 247—249, Royale, enc Dumaine

☞ LES VÉTÉRANS DE 1814 & 15—Ceux qui ont servi dans les bataillons sous les ordres des majors LACOSTE & D'ACQUIN, et ceux des campagnes qui résident à la Nouvelle-Orléans, sont invités à se réunir dimanche 9 du courant, à 11 heures du matin, à la SALLE D'ECONOMIE, rue Ursulines, entre Marais et Villeré, pour affaires qui les concernent, et ils sont priés d'être ponctuels. 7fv

☞ Les habitans désirant faire leurs provisions annuelles de marchandises sèches sont priés de voir chez **C. M. Simpson, rue du Canal**, où ils trouveront un assortiment complet des marchandises pour HABITATIONS ET MENAGES ainsi que des NOUVEAUTES à des prix plus réduits que dans aucun autre magasin. 1fev—10f

☞ Nous faisons des avances en espèces sur des consignations adressées à Mills, McDowell & Co à New-York, ou à nos correspondants de Londres, Liverpool, Glascow ou Belfast. 26 oct— McDOWELL, MILLS & CO.

P. CHARLES CUVELLIER,
AVOCAT ET NOTAIRE,
Bureau No. 2, Exchange Place,
COTE OUEST, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.

Cours de tenue de Livres et Ecriture.
FRANÇAIS, ANGLAIS ET LATIN.
Système nouveau et facile enseigné en quelques leçons et à des prix modérés par W FARRELLE, Professeur de Langues, 121, rue Gravier. Il donne des leçons en ville et dans les pensionnats par contrat. On fournira les meilleures recommandations. 5 fev—1m

LE soussigné quittant les affaires et devant partir pour France, offre à louer pour plusieurs années le magasin et la maison qu'il occupe rue St-Louis, No 98. AUGUSTE MOLIER. 3 fev—8f

Toiles d'Irlande.
LES soussignés reçoivent leur assortiment de toiles choisies par l'un d'eux dans les meilleures fabriques et blanchisseries d'Irlande, et qu'ils vendront avec garantie aux plus raisonnables prix. Parmi leur magnifique assortiment se trouvent toiles 4/4 sans apprêt, pour chemises, Toiles 5/4 do pour taies d'oreiller. 500 pièces toile de Paris depuis $1 50 — 10/4, 11/4, 12/4 et 13/4 toile à draps (toile de famille). Damas pour nappes, Serviettes damassées 5/8, 3/4 et 7/8, Services de table complets, Bonnet et linon pour moustiquaires. P. & E REILLY & CO., Encoig. Royale et Canal. 7 fev

Etoffes de printemps.
BAREGES français à 25 cents. Jaconats nouveaux à 25 cents. Organdis do à 37 ½. Crêpe de Paris et tissu de soie. Grenadine brodée noire et couleur. Toiles de l'Inde et de Chine. Foulards chinés et écossais. Barège extra riche, fond clair. Mousseline suisse extra fine. Tarlatane blanche extra fine. Mousseline blanche brodée, mantelets blancs do. Paletots do do, robes do do. Eventails, mouchoirs brodés, manches pagodes, ombrelles. 130 douzaines gants de peau blanche et paille, première qualité.
Attendu par le Falcon: 70 shalls crêpe de Chine blanc, dessin, depuis $20. P & E REILLY & Co. Encoignure Royale et Canal. 7 fev

Duntze et Iken,
Encoignure Royale et Conti,
ONT reçu dernièrement par le navire Hansa de Bordeaux: 40 barriques vin rouge bon ordinaire. 20 quarts de Cognac 1825. 25 caisses de vin très fin. 50 do do St Julien. Par le navire Radius, du Havre—50 paniers champagne, Apollo. 7 fev

LIBRAIRIE DE
Victor Hébert,
149, RUE DE CHARTRES, 149,
Abonnement à toutes les publications françaises, par steamer ou par navires: Illustration Journal Universel, Revue des Deux Mondes, Modes Parisiennes, Conseiller des Dames, Conseiller des Enfans, Journal des Demoiselles et des Jeunes Filles, La Revue Catholique, l'Echo des Feuilletons, La Revue Britannique, &c. &c.
Aux Journaux de Médecine et de Pharmacie. Tels que le Journal des Connaissances Médico-Chirurgicales, La Gazette des Hôpitaux, Gazette Médicale, Bulletin de l'Académie de médecine, et à toutes les publications [illegible] 1 fev

Victor Hébert,
Libraire, 149, rue de Chartres.
Histoire des Villes de France, 6 gros volumes in 8, avec gravures sur acier représentant les villes et les plus beaux monumens et paysages. Voyage autour de mon Jardin, par A. Karr, 1 beau volume illustré par les meilleurs artistes. Le Voyageur de la Jeunesse dans les 5 parties du Monde, 1 gros volume, grand in 8, orné de 22 belles gravures. Mazzini République et Royauté en Italie, 1 vol. La Religieuse de Toulouse, par Jules Janin, 1 vol. Picciola, par Saintine, 1 vol.
LIVRES DE MEDECINE. Sandras, maladies nerveuses, 2 vol. Bouchardat, formulaire magistral **1851**. Becquerel, traité d'hygiène, 1 vol. Dorvault, l'Officine, &c.
BROCHURES ET PAMPHLETS. La République dans les Carrières du Roi. La Démocratie Marche. Les mois de Nourrice de la République.
PIECES DE THEATRE NOUVELLES. Les Contes de la Reine de Navarre, par E. Scribe. Le Bonhomme Jacques, par Paul Féval. Faust et Marguerite, drame fantastique. L'Echelle des Femmes, comédie. Le Talisman, opéra comique, etc, etc, etc.
CARTES A JOUER De Broquette et d'Arnoult, [illegible] Boston, Piquet, [illegible], etc. 1 fev

CIGARES DE LA HAVANE—10,000 d'excellentes marques, venant d'arriver par la goëlette Fairy, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO. 7fev 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

SARDINES—200 demi boites sardines et 50 ¼ do à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & CO., 35, rue Natchez. 7 fev

FIL A LACER—30 caisses en pelottes et bobines, pour le marché mexicain, en Douane, et à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 35, rue Natchez. 7 fev

EN magasin—200 paniers huile Pagnon; 50 caisses olives [illegible]; 500 ½ do [illegible]; 200 ½ do; 20 ½ do; 60 balles pailleson, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 35, rue Natchez. 7 fev

GENIEVRE—300 ¼ barriques vin de Porto, 10 ¼ do do Xeres, 100 ¼ do do do, 100 ¼ do do Madère, 50 ¼ do do do. 10 pipes genièvre de Hollande, 20 ½ do eau de vie de Cognac, 20 ¼ do do do, dans les magasins de la Douane, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 35, rue Natchez. 7fev

CIGARETTES—1 caisse marque Guacamaya, en débarquement de la goëlette Fairy, à vendre par B VALLS, 37, rue de la Commune. 7fv

CIGARES de la Havane—243,900, qualités assorties, en débarquement de la goëlette Fairy, de la Havane, à vendre par B VALLS, 37, rue de la Commune. 7fv

COUVERTURES à bon marché, de toutes les qualités et à des prix réduits, depuis $1 jusqu'à $3 la paire, à vendre par C.M. SIMPSON, 50, rue du Canal. 1er fev—10

A VENDRE.
UNE table de marchand à café, située au marché à la viande, occupant l'espace de deux tables de boucher et parfaitement achalandée. Cette table est fournie de tous les ustensiles nécessaires à son exploitation; elle sera vendue à bas prix, moitié comptant et la balance à 3 et 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction. S'adresser à la table 67, au marché, ou au No 112, Vieille-Levée. 1er fev

FROMAGES DE GRUYERE.
EN débarquement du navire Radius, du Havre—60 meules gruyère premier choix, à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 5 fev

Chapeaux de Soie.
6 Caisses chapeaux dernière mode de Paris, en débarquement du navire Radius, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD, 21, rue des Magasins. 5 fev

Jaconats et Coutils.
10 Balles jaconats nouveautés, Hartmann et Fils; 6 do coutil fil et coton; 6 do do pur fil, genre nouveau; A vendre au-dessous du cours par H DE GOER & RIFFLARD, 21, rue des Magasins. 5 fev

Couvertures de Z. Granier.
300 Balles couvertures trois points, grises, bleues et blanches, à vendre au-dessous du cours pour clore diverses consignations par H DE GOER & RIFFLARD, 21, rue des Magasins. 5 fev

BOUCHONS pointus ou non, première qualité, et en demi balles, à vendre par J Y DE EGANA, 47, rue Bienville. 5 fev

VENANT D'ARRIVER—5 caisses foulards de l'Inde; 5 do de Pongée; 5 do do Français; 5 do de Nankin; à vendre par McDOWELL, MILLS & Co, 96, Gravier. 5fv

QUININE—2,000 onces à vendre par E J HART & Co. 79, rue Tchoupitoulas. 5 fev

PATES de Jujube et gomme losange, à vendre par E J HART & Co. 79, rue Tchoupitoulas. 5 fev

CRANBERRIES—En demi-barils, à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 5 fev

MORUE—300 boîtes fraîches, à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 5 fev

BEURRE DE GOSHEN—30 barillets en déchargement du navire Hero, à vendre par E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 5 fev

BLANC DE PLOMB—De Netherill & Bros., à vendre par E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 5 fev

GELATINE—200 boites, à vendre par P. CUBACHS, Enc. Condé et St-Philippe. 28 janv

MIEL—15 barils miel d'abeille, à vendre par P. CUBACHS, Enc. Condé et St-Philip. 28 janv

Agence à la Nouvelle-Orléans de la Compagnie d'Assurance de Nashville, Maritime, Incendie, Assurances sur la vie et dépôt.

CAPITAL	$300,000 tout payé.
SURPLUS	220,000 fonds de réserve
TOTAL	$520 000 valeur réelle

Directeurs des lieux: H R W Hill, Isaac W Moon(?), S O Nelson, R B Fretz(?), A W Walker, Logan Hunton.
Les assurances Maritimes, d'incendies et sur la Vie sont faites aux taux les plus bas, et les pertes sont promptement réglées et payées au bureau de l'Agence, 33, rue Canal. W R PARTEE, Agent. 3jan—6m LOUIS LESASSIER, assistant agent

Succession de John McDonough.
LES personnes devant à la succession McDonough sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs, encoignure des rues Douane et Royale. C. Roselius, F. B. D'Aquin, Wm E. Leverich, A. D. Crossman, J. Spear Smith, Exécuteurs Testamentaires. 16 janv

Paroisse d'Orléans (Rive droite.)
20 janvier 1850.
AVIS AUX CONTRIBUABLES.
AVIS est par le présent donné aux contribuables de la rive droite de la paroisse d'Orléans, résidens ou non-résidens, que le collecteur est actuellement prêt à recevoir les taxes de 1850. Le bureau est ouvert de 10 heures A. M. à 2 heures P. M., rue Patterson, au bureau du Dry Dock de MM. Marcey et Satters. JOHN BRUNET, Collecteur de taxes. 21janv—20f

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Pontchartrain.
Nlle-Orléans, 10 janvier 1851.
ATTENDU qu'une demande a été faite par Joseph Clark, pour le renouvellement des certificats d'actions numéros 60 et 54, de cinq actions chaque, dans le fonds capital du chemin de fer de Pontchartrain: Avis est par le présent donné à toutes personnes que cela peut concerner, que de nouveaux certificats seront délivrés conformément à la loi. JULIEN NEVILLE, secrétaire. 11jan—11, 21, 31, 10.

PERDU—Deux billets, datés du 1er mai 1847, faits et signés par W. F. Hodgkens et Daniel Figer, ensemble et séparément, à l'ordre de William Arnold, et endossés par lui: chacun des dits billets, de la somme de $250 payables respectivement à 6 et 8 mois de date sans défalcation; sur l'un d'eux se trouvait un crédit de $116 du 5 janvier 1848 et un autre crédit de $45 du 1e janvier 1848. Une récompense libérale sera payée à quiconque délivrera les dits billets à J D FRENCH, chez J A LUM & Co, 113, rue Gravier. 31 janv—3,en10j

Habitation Sucrerie à vendre.
UNE HABITATION située rive droite du fleuve, dans la paroisse d'Orléans, à environ 8 milles au-dessous de la ville, mesurant 33 arpents de face sur 40 arpents de profondeur. Les bâtisses consistent en partie d'une sucrerie, machine à vapeur, équipage à 4 grandes chaudières, écurie neuve, moulin à grue, cabanes à nègres. Une maison neuve de résidence à 2 étages, contenant 6 grandes chambres et les bâtisses accessoires, 25 chevaux et mulets, 12 paires de bœufs, instrumens aratoires, &c., ensemble avec 65 esclaves travaillans. Il y a environ 400 arpents de plants et de souches sur l'habitation. Pour plus amples informations et les termes qui sont très avantageux, s'adresser à HENRY TETE & CO, No 2, rue Conti. 30 jan—15

A LOUER—Le nouveau magasin en briques à trois étages, situé rue de la Nouvelle Levée, entre Crossman et Canal. AUSSI—La maison à trois étages, en briques située rue de Conti, No 183, très convenable pour une grande famille. Prix très modérés, et possession immédiate. S'adresser à Fco PUIG Y PUIG, 28, Commune. 21jv—1m

Graines à Fleurs et de Jardinage
LE soussigné vient de recevoir par le navire Hero, un assortiment de graines de jardinage, comprenant: Aubergines, Fèves Plates, Poivre, Squash, Concombres, Haricots à rames, Cinq espèces de Maïs, Graines pour oiseaux, [illegible], 10,000 pieds d'asperges. Les marchands de la ville et de la campagne pourront s'approvisionner par lots de 100 paquets pour la vente au détail. Aussi, graines en caisse contenant un assortiment complet pour l'usage des plantations. Graines à fleurs en paquets, contenant vingt variétés. Ces graines proviennent de la pépinière de S Maupay, de Philadelphie, et sont garanties [illegible]. G. MAUPAY, Marchand de Graines, [illegible]. 5 fev

J. MENARD,
181, Vieille Levée, entre Hôpital et Quartier,
VIENT de recevoir par le navire Emerence, d'Astracan le complément de son assortiment de graines potagères pour le printemps et l'été; on trouvera un assortiment de graines et oignons de fleurs. 12,000 griffes asperges de Hollande, variétés différentes, [illegible]. On trouvera également dans son établissement une grande variété de plantes, arbustes et rosiers, [illegible]. Le tout à vendre à des prix modérés. 5 fev

36 Meules fromage de Gruyère, en débarquement du navire Astracan, à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 25 janv

20 Fûts vinaigre de Bordeaux, 110 demi barils do vin blanc. En débarquement du navire [illegible], à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 25janv

Vins en barriques
600 Barriques St Julien, St-Emilion, Lafitte, Latour, &c. 40 barils vin du Haut Sauterne, en magasin et à vendre par NOEL & GUIRAUD, rue Royale 103. 24 dec

FROMAGE DE GRUYERE—30 meules fromage de Gruyère, à vendre en débarquement du navire Astracan par B TALAMON, 182, rue Royale. 25 janv

EN débarquement du navire Hansa, de Bordeaux, 14 ¼ pipes eau de vie 4e preuve, 51 caisses vin rouge vieux Toulon St Julien, 25 do do do Château Latour. A vendre par B. TALAMON, 182, rue Royale. 25 janv

EN débarquement du navire Astracan venant du Havre—2 tonneaux fromage de Gruyère, à vendre par J N CURIEN, rue du Maine No 32. 2e jan

EN débarquement du navire Caroline Nesmith, venant de Liverpool—40 paniers fayence anglaise assortie, commandée expressément pour le marché mexicain, ayant droit au drawback, à vendre par J N CURIEN, rue du Maine No 32. 2e jan

CAFE DE LA HAVANE—401 sacs prime, en débarquement de la goëlette Mary Eden, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille Levée. 25 j

COGNAC—15 ½ pipes de 1847, marque Otard, Dupuy & Co, 4me preuve; 40 ¼ do do do do; 10 ½ do 1846, do do do; 30 ¼ do do do do à l'entrepôt de la Douane et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille-Levée. 29v

CHARBON! CHARBON!
Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.
EN lots de 5, 10, 500 ou 1,000 barils, délivré à domicile, sans frais de transport, vendu au détail au prix de gros, aux dépôts Nos 359, rue Royale près Esplanade, 77, rue de la Douane, près de la Poste, et No 332, rue Tchoupitoulas, et sur la Levée, vis-à-vis le rail-road Pontchartrain, par McBEAN, WILLARD & CO. 17 janv

A LA LOYAUTE.
BUREAU DE PLACEMENT,
Rue Madison No 17,
Tenu par M. DELALONDRE.
CE Bureau est établi sous le nouveau système français et offre aux ouvriers et aux personnes cherchant de l'emploi, des ressources qu'ils ne trouveraient pas ailleurs et à des prix très modiques. On s'occupe également de la vente et de l'achat des terrains et autres propriétés, et on donne des garanties satisfaisantes pour les dépôts de ce genre. 23jv—1a

EN débarquement du navire Idea, venant de Marseille. 52 caisses grand modèle, eau de fleurs d'orangers. 52 do moyen do do do. A vendre par L. MAJESTE, 60, Vieille Levée, entre St Louis et Conti. 1fv

AVIS—A. MILTENBERGER & Co, ont transporté leur bureau du No 119, rue de la Commune, au No 83, rue du Canal. 21jan—15

15000 LIVRES Chlorure de Chaux, première qualité, à vendre par J. DUCLOUX, Pharmacien, rue de la Levée, Troisième Municipalité, vis à vis le marché du port. De plus, 4,000 livres qualité inférieure, qui conviennent parfaitement pour désinfecter les lieux publics. 6 [illegible]

200 barils maquereaux No 1, 2 et 3, 100 caisses morue. 50 caisses blanc de baleine. 300 do vin rouge de diverses marques. 100 do chandelles de l'Etoile, à vendre par E. JOHNS, 5, Front Levée. 22 janv

670,000 CIGARES de la Havane de toutes les qualités et des meilleures marques, telles que, Cabañas, Lord Wellington, Silfide, Dos Hermanos, Villate, Fragancia, Cotill, La de Oro, Perfeccion, San Roman, Cobden, Figaro, Nereyda, Ambrosia, Empressa, Favorita, Fortuna, Conquista de Mejico, Fray Gerundio, etc, à vendre par D. BORNIO Jr., 34, rue Gravier. 11 janv

VIN DE MALAGA—150 barils et quarts de barriques vin de Malaga, en magasin et à vendre par J. PRATS, 28, rue de la Vieille-Levée. 10 janv

AMANDES SANS COQUES—20 barils qualité supérieure, en magasin et à vendre par J PRATS, 28, rue de la Vieille-Levée. 10 janv

NOISETTES—15 sacs, en magasin et à vendre par J. PRATS, 28, rue de la Vieille-Levée. 10 janv

RAISINS—250 caisses raisins, en magasin et à vendre par J. PRATS, 28, rue de la Vieille-Levée. 10 janv

JALAP—46 balles jalap, reçues par la goëlette Oregon, venant de Tampico, et à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 3fv—6f

RUBANS DE FANTAISIE—Une caisse rubans de fantaisie, No 12, 1er choix, reçue par le brick Irving, venant de Bordeaux et à vendre par BERNARD TURPIN, No 20 Vieille Levée. 3fv—6f

BARRIERE, LACAPERE & Co.
20, rue de Chartres.
VIENNENT de recevoir par le navire Astracan, un grand assortiment de Barèges imprimés, nouveautés à 25 cents. Do do do à 30 cents, Moire antique pour robes de bal, Mousseline soie imprimée pour soirées, Soie chinée fond blanc, Gants blancs pour hommes et pour femmes, Qu'ils offrent à vendre à des prix réduits. 3 fev

Barrière, Lacapère & Co.
VIENNENT de recevoir par le navire Astracan, un grand assortiment de jaconats imprimés, mousseline de, brillantés imprimés. Percales imprimées, qu'ils offrent à vendre à bon marché. 3 fev

Barrière, Lacapère & Co.
VIENNENT de recevoir par le navire Astracan, un grand assortiment de mérinos français, double chaîne unis, et fantaisie, pour pantalons et habits, Toiles du Nord unis, et à carreaux, Nankins, à raies, et à carreaux, Coutil fil, fantaisie pour pantalons, Do fil et coton, Do blanc unis et à carreaux; Do écrus et gris extra fin, Canvas fil écru pour doublures, Serge noire, Soie à coudre, &a, &a. Qu'ils offrent à vendre à des prix réduits. 3fev

NOTICE—Devant m'absenter de la Nouvelle-Orléans pour quelque temps, j'ai chargé M. JOHN CLAUZURE, de cette ville, de mes affaires commerciales, par acte passé le 27 janvier 1851 devant Paul Emile Laresche, notaire en cette ville. LOUIS MAJESTE, jeune. 28 janv

Habillements Confectionnés.
Aux Marchands de la Ville et de la Campagne.
BACH, BARNETT & CO, No 9, rue des Magasins, viennent de recevoir par le steamer Philadelphia, une addition considérable à leur stock d'habillements d'hiver, soit: Habits et lévites, drap noir superfin, Lévites, drap noir, brun et olive, Habits d'Orsay, invisibles, brun, Sacs et paletots, casimir noir et fantaisie, Do do drap noir, olive et do, Surtouts, noir surfin, brun do, Do drap pilote, cuir de laine, Do en couvertures extra fine mexicains, Manteaux, pleins, drap noir surfin, Pantalons, surfin noirs, bruns et fantaisie, Do casimir, à raie d'ordonnance, Do à grands carreaux, du satinet, Cotonnade de fantaisie, tweed do, Pantalons de tous genres, de toutes qualités, Gilets, soie, satin et fantaisie, Do gros du Rhin, gros de soie, etc., Do casimir brodé, noir et fantaisie, etc. A vendre par BACH, BARNETT & CO, 9, Magasins. 3 dec

EN magasin et à vendre par le soussigné—180 douzaines chapeaux de paille pour habitans. DOMINIQUE LANATA, Nos 8 et 10, rue [illegible]. 6 fev

CAPSULES—8 caisses capsules F I & G D, reçues et à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille-Levée. 6 fev

PORCELAINE de Limoges—[illegible] à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée. 6 fev

VANILLE—[illegible] à vendre par [illegible] Enc. Condé et St-Philippe. 28 janv

AMUSEMENS.

Théâtre d'Orléans.

SAMEDI 8 FÉVRIER 1851.
LE PROPHETE,
Grand opéra en cinq actes et [illegible] tableaux, de MEYERBEER.
☞ On commencera à [illegible]

DIMANCHE 9 FÉVRIER 1851
MADEMOISELLE DE BELLE ISLE, Comédie.

☞ Au premier jour—LES DEUX FOSCARI, grand opéra de Verdi.

Théâtre des Variétés.

PLUSIEURS familles ayant [illegible] désir de voir M. H. PLACIDE dans ses meilleurs rôles, son engagement [illegible] pour six soirées—Samedi, 8 février, [illegible] la pièce de SAYING AND DOING, suivie de la pièce burlesque FIRST NIGHT OR A PEEP BEHIND THE CURTAIN.

Dans le cours de la représentation — DEUX BRILLANTS DIVERTISSEMENTS par Mmes Hilariot et Vallée, MM. Maugin et Vegas. Le spectacle sera terminé par la pièce de A NABOB FOR AN HOUR.

Mlle JENNY LIND

Donnera son Cinquante-cinquième Grand Concert en Amérique et le premier à la Nouvelle-Orléans,
LUNDI SOIR, 10 FEVRIER,
AU THEATRE ST-CHARLES.
PROGRAMME.

1RE PARTIE.

Ouverture (Masaniello)	Auber
Aria "Sorgete" [illegible]	Rossini
Récitatif "Casta compagna"	
Aria "Come per me sereno" [illegible] Mlle Jenny Lind	Bellini
Rondo russe sur le violon, par M. Joseph Burke.	
Duetto "Per piacere alla signora" [illegible] par Mlle Jenny Lind et Sig. Belletti.	Rossini

2e PARTIE.

Ouverture (Diamants de la Couronne)	Auber
Aria "Non paventar" (La flûte enchantée) par Mlle Jenny Lind	Mozart
Cavatine "Largo al factotum" par Sig. Belletti.	Rossini
Trio pour voix et deux flûtes, [illegible] Mlle Jenny Lind (Camp de Silésie) Mlle Jenny Lind, flûtes MM. Kyle et Siede.	Meyerbeer
Marche du Mariage du Songe d'une Nuit d'Eté.	Mendelssohn
Le Chant de l'Echo, [illegible] par Mlle Jenny Lind.	

CHEF D'ORCHESTRE — M. BENEDICT.

Un excellent orchestre composé des principaux instrumentistes de New York et de cette ville a été engagé et sera conduit par M. Joseph Burke.

Les portes seront ouvertes à 6 heures [illegible] commencera à 8 heures.

On ne délivre pas de contremarques.

Des livrets contenant le programme [illegible]

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nlle Orléans, 1er février 1851.
UN dividende de cinq pour cent [illegible] payable [illegible]. RICHARD [illegible], Caissier.

Compagnie du [illegible] des Attakapas et [illegible]
LES livres de souscription [illegible]. GEO. C. LAWRASON, JAMES BENNETT, JOHN HAGEL. 27 dec

BANQUE DE LA [illegible]
AVIS [illegible] 13 janv

Avis aux personnes qui consument du gaz.
LES personnes [illegible]

J. MAGNE, avocat.
A transporté son bureau No 14, Passage de la Bourse, entre les rues de la Douane et du Canal.

ROBERT J. KER,
avocat et notaire public,
No 14, Exchange Place, vis à vis la poste.

W. R. KOONTZ, avocat.
No 14, Exchange Place.

SAVON ITALIEN MEDICINAL DE GOURAUD.
[illegible]

LES soussignés ont formé une société sous la raison de SHIFF BROTHERS, pour des affaires de commission générale, à No 83, South William St. New-York. New-York, 1er janvier 1851. ARTHUR SHIFF, EUGENE SHIFF, FREDERICK W. BRAND.

☞ Nous [illegible] avances [illegible] coton [illegible] New-York. Nlle Orléans, 20 janvier 1851. EDW SHIFF & CO

AVIS—Les personnes qui désirent louer [illegible] John McDonough [illegible] exécuteurs [illegible]

EN débarquement du navire [illegible], venant de Bordeaux: [illegible] vin rouge [illegible]; 30 demi barriques [illegible]; 50 caisses [illegible]; 318 do [illegible]; 50 do [illegible]; 15 futailles [illegible]; 10 demi [illegible]; 5 quarts [illegible]; 2 demi [illegible] Champagne 1825. A vendre à prix très modérés par A CARRIERE, 25, Vieille Levée. 27jan

Coton en Bobines d'Alexander.
LES soussignés, agents pour la vente de ce supérieur coton, ont constamment en mains un grand approvisionnement. H. BOYLE & Co, 47, rue de la Douane. 16 nov—90f

PERDU OU EGARE.
SAMEDI, 1 courant, nous avons déposé dans la boîte d'escompte de la Banque de la Louisiane un mandat tiré par E W Nance, à son ordre, daté de Memphis du 4 janvier 1851, sur MM. A. Miltenberger & Co, à soixante jours de vue et pour la somme de $2,000. Aussi, un mandat du même jour, à la même somme et tiré sur les mêmes personnes. AUSSI—Un mandat tiré par Thos H [illegible] à son propre ordre, daté de Memphis, du 4 janvier 1851, à soixante jours de vue, et de la somme de $919 54. Ces trois mandats sont acceptés [illegible] par les tireurs et par nous mêmes. Le paiement en a été arrêté et le public est prévenu de ne point les négocier. Nous remercierons [illegible] qui pourraient nous donner quelques renseignements sur les dits mandats. FRIERSON & FOWLER. 15 jan

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.—LOVELL & SILVESTER viennent de recevoir de France et d'Angleterre, par les navires Hansa, Astracan, Radius & Richard Alsop:
Chapeaux de paille. 6 caisses chapeaux de paille [illegible]; 2 do do montagne; 3 do do assortis; 2 do do [illegible]; 6 do chapeaux de paille [illegible] nouvelle.
Mousselines. 3 caisses bishop lawns, 2 do book muslins, 3 do tarlatane rayée, 3 do mousselines à carreaux, 4 do broderies, cols et pèlerines, 1 do [illegible] Nord, 1 do toile de Canton, 5 malles mouchoirs madras fins, 1 caisse rubans de gaze, 1 do tapis de table, couleurs et grandeurs ass.
Couvertures. 25 balles couvertures à nègres 3 points.
Eaux-de-vies et Vins. 150 demi quarts et huitièmes eau-de-vie Alex Seignette, pâle et colorée, 4me preuve, sous les clefs de la Douane. 3fv

A VENDRE sous les clefs de la Douane—SARDINES—20 caisses de 100 demi boîtes, 10 caisses de ¼ quarts do, 10 caisses de 50 do de la marque bien connue de Joseph Peneau, de Nantes. COGNAC—10 demi pipes 4e preuve S. Richard. 10 quarts do do do. 10 quarts do 1re preuve 1825 do. Fine Champagne très supérieur. MADERE—10 barriques bonne qualité, à vendre à des prix et termes avantageux par LOUBILHE & CO. 4fev

EN débarquement de la barque Hansa, venant de Bordeaux, [illegible] à vendre par P LOMBO, 47 Vieille Levée.